

Conférence, courte intervention, séminaire

Dans le cadre d'intervention en soirée ou à l'occasion d'un petit déjeuner :

Critère d'intervention :

- une intervention est réalisée si le club d'entreprises a marqué un intérêt certain au sujet de l'intervention ;
- les interventions qui n'ont pas été choisies au préalable par le groupe d'entreprises, n'aboutissent généralement à aucune satisfaction.

Sujet :

- le sujet est clairement défini à l'avance ;
- un titre accrocheur est choisit ;
- une courte présentation de l'intervenant est incluse dans l'annonce de l'intervention.

Exemples de sujets :

- voir interventions fréquentes ;
- un autre sujet peut être suggéré à l'intervenant.

Frais :

- prise en charge du déplacement complet ;
- prise en charge du repas (si repas il y a).

Rémunération :

- pas de rémunération si l'invitation est une incitation (sans obligation d'achat) à s'engager dans des prestations ultérieures ;
- si l'invitation est sans lendemain (ou si elle exclut toute présentation commerciale) alors, une rémunération est demandée : 300 euros (négociable).

Pendant la présentation :

- l'intervenant s'autorise la possibilité de se présenter, au début ou à la fin (mais de manière légère toutefois) ;
- il lui est autorisé de distribuer des cartes de visite, ou un autre support de son choix ;
- il lui est autorisé de distribuer de présenter ses livres (voire d'en vendre).

Date et heure :

- une date commune est sélectionnée ;
- l'intervenant arrive 30 minutes en avance pour s'installer et préparer le matériel.

Logistique :

- selon le nombre de participants, prévoir un micro ;
- un vidéoprojecteur ;
- l'intervenant vient avec son ordinateur (sauf cas discuté au préalable) ;
- si le sujet l'impose, une connexion internet peut-être nécessaire.